

## **DROIT - Pierre-Jean Richard**

- Et pourquoi pas... Certes aucun des auditeurs ne se destine à une nouvelle carrière dans l'avocature, la magistrature, la maréchaussée ou, à moins que, l'administration.
- Mais le droit, vaste domaine, est partout, parfois mal compris, parfois objet de critiques, parfois diversement apprécié selon qu'il aide les victimes ou protège les coupables.
- Loin du noir et blanc qui régent les réseaux sociaux, parfois la presse, loin du tribunal de l'opinion si prompt à condamner ou à acquitter selon son cœur, ses tripes ou ses sentiments, le droit a la difficile tâche de maintenir un équilibre fragile mais nécessaire dans la société.
- Comprendre le droit, c'est mieux comprendre le monde, mieux comprendre l'autre, voir comment fonctionne notre complexe mécanique sociale.
- On verra comment se forme la loi, comment elle naît, fonctionne et se meurt parfois ; comment on fait les lois, comment il faut les interpréter et parfois les retoquer quand les auteurs ont oublié le droit.
- On verra comment marche la répression, la recherche des infractions, le jugement des auteurs et les punitions, de la plus douce à la plus sévère.
- On essaiera de comprendre les règles de circulation, en voiture, à pied, et même à cheval.
- On dira ce que la loi entend par être un honnête homme, qui ne fait pas de faute, qui ne cause à autrui aucun mal, et s'il advenait qu'il ait manqué à ce devoir, comment il convient de le réparer.
- On demandera à un juge comment il juge... On dira où sont les juges et ce qu'ils font.
- On s'assurera d'être assuré pour nos fautes, vénielles, ou graves, mais aussi celles de nos enfants, de nos serviteurs et de nos animaux, et même de nos objets, qui peuvent être méchants.
- On dira tout ce qu'il faut savoir et comprendre du mariage, du divorce, du partage, de l'éducation de nos enfants et tous ces devoirs si complexes lors des séparations.
- On expliquera le pourquoi des lois sur le travail, des droits des travailleurs et des patrons, du sort des entreprises et de leur faillite, de l'étrangeté de ce qu'est une personne morale et des sociétés.
- On dira ce que la loi entend par la vie, et aussi par la mort, ce qu'il doit advenir de notre corps et de nos biens après notre départ de cette terre.
- Et bien d'autres sujets.
- Et si cela ne suffit pas...on approfondira !